

L'hon. M. Chrétien: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je désire exposer les faits à la Chambre. La loi n'exige nullement . . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Chrétien: Le député en a reçu une copie . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Chrétien: Il peut la déposer s'il le désire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il y a de toute évidence une divergence d'opinions entre le député et le ministre quant aux circonstances se rattachant à cette question. Ce n'est pas celle dont la Chambre est actuellement saisie. Le député du Yukon sait que la question en est une qui, selon lui, devrait être traitée comme une question de privilège. Après y avoir réfléchi, j'ai indiqué que ce n'était pas la façon de la présenter à la Chambre. L'importance de la question du point de vue du député a été soulignée à la Chambre par une motion dans la forme qu'avait proposée le député du Yukon. Il ne devrait pas y avoir un débat sur l'aspect de la question que le ministre nous présente maintenant.

M. Nielsen: Je pose la question de privilège et ma question est distincte de la précédente. Je tiens à ce que l'on sache que mes remarques jusqu'ici ne se rapportaient pas à mon amendement mais seulement à la question de privilège et je nie catégoriquement avoir reçu le rapport 1971, comme l'a affirmé le ministre. Je l'ai demandé par écrit il y a quelque temps, mais ne l'ai pas encore reçu.

M. Deachman: Monsieur l'Orateur, un mot au sujet de la question de privilège soulevée par le député. Si tous les représentants engagés dans un débat sur un projet de loi proposaient l'ajournement de la séance chaque fois que les choses ne vont pas à leur goût, où en seraient nos travaux?

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, compte tenu des déclarations, sur lesquelles je ne reviendrai pas, je propose, appuyé par le député de Calgary-Nord (M. Woolliams):
Que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur: Appelez les députés.

[M. l'Orateur.]

(La motion de M. Baldwin, mise aux voix, est rejetée par 92 voix contre 23.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Baldwin
Bell
Bigg
Cadieu
Coates
Dinsdale
Fairweather
Gundlock
Harkness
Horner
Howe
Korchinski
MacRae

MM.

McCleave
Muir
Nielsen
Noble
Paproski
Ryan
Stewart
(Marquette)
Thomas
(Moncton)
Thompson
(Red Deer)
Woolliams—23.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

Allmand
Andras
Barnett
Barrett
Basford
Béchar
Benjamin
Benson
Blair
Blouin
Borrie
Boulangier
Buchanan
Burton
Caccia
Chrétien
Clermont
Cobbe
Comtois
Côté (Richelieu)
Cyr
Danson
Davis
Deachman
De Bané
Drury
Dupras
Duquet
Forget
Francis
Gauthier
Gleave
Goode
Goyer
Gray
Guay
(Saint-Boniface)
Guay (Lévis)
Guilbault
Harding
Hogarth
Howard (Okanagan
Boundary)
Jamieson

MM.

Knowles (Winnipeg-
Nord-Centre)
Lachance
Laing
(Vancouver-Sud)
La Salle
Latulippe
Leblanc (Laurier)
LeBlanc (Rimouski)
Lefebvre
Legault
Lessard (LaSalle)
Lessard
(Lac-Saint-Jean)
L'Heureux
Loiselle
Macdonald
(Rosedale)
MacEachen
MacInnis (M^{me})
McBride
McIlraith
McNulty
Marchand
(Kamloops-
Cariboo)
Mather
Munro
Noël
Nystrom
O'Connell
Orange
Osler
Pepin
Perrault
Portelance
Pringle
Richard
Richardson
Rochon
Rodrigue
Roy (Laval)
Serré
Sharp